

01 déc 2015 -14:26

Contrat d'administration 2016-2018 du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement « One world, one health »

Le premier contrat d'administration du Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a été signé ce 30 novembre 2015. Ce document définit le planning stratégique de l'organisation pour une période de 3 ans et traduit cette stratégie en objectifs opérationnels pour la période 2016-2018.

La Ministre Maggie De Block, en tant que ministre regroupant le plus grand nombre de compétences liées avec le SPF, a signé le document aussi au nom des autres ministres compétents pour lesquels le SPF exécute certaines missions. La Ministre Marie-Christine Marghem est en charge de toutes les activités du SPF en matière d'Environnement, tandis que le Ministre Borsus est responsable du domaine de la Sécurité alimentaire. Enfin, le Secrétaire d'État Bart Tommelein est en charge du Milieu marin. En tant que Président du Comité de direction, le Dr Dirk Cuypers a signé le contrat d'administration 2016-2018 au nom de l'organisation.

En prenant le principe « One world, one health » comme point de départ, le SPF opte résolument pour une politique de santé et de l'environnement qui se fonde sur l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement.

Ce contrat d'administration permet au SPF de rendre plus compréhensible son environnement complexe au travers d'une série d'engagements et d'activités défini(e)s sur base des résultats attendus par les responsables politiques au travers de l'accord de gouvernement et les plans stratégiques.

Pour pouvoir traduire le principe « One world, one health » en stratégies et actions performantes, le SPF souhaite, en tant qu'organisme public, revoir sa façon de collaborer par-delà les frontières (nationales) et sur l'ensemble des niveaux de pouvoir. L'expertise qu'elle a acquise et sa forte tradition de concertation constitueront le socle sur lequel l'organisation se positionnera pour remplir efficacement son rôle de coordinateur stratégique sur le plan environnement-santé à l'échelon fédéral.

Le contrat d'administration contient, pour chaque compétence et domaine opérationnel, les objectifs stratégiques, une analyse des risques, une liste des processus clés et des projets ainsi que des résultats à atteindre pour chaque année. Dans ce contexte, le management de l'organisation peut, de façon autonome, définir sa stratégie et utiliser les moyens disponibles pour atteindre ses objectifs. Ainsi, le contrat d'administration, sur la base duquel le management sera évalué, est également un outil de responsabilisation.

Il règle en outre le contrôle interne, l'évaluation annuelle et les rapports à fournir aux ministres compétents à propos de l'avancement de l'ensemble des projets. Dans un cadre budgétaire strict, l'organisation développe également dans le contrat une série d'engagements en matière d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts.

Le document porte également une grande attention à la collaboration avec les stakeholders et les partenaires tels que les instances internationales et européennes, les partenaires fédéraux et régionaux, différents secteurs de la vie économique, des acteurs sociaux de premier plan, les universités et les institutions scientifiques ainsi que, bien évidemment, avec les clients directs de l'organisation et les

citoyens de notre pays.

L'arrêté royal du 14 avril 2014 fixe les dispositions légales que le contrat d'administration doit respecter.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be